

La Semaine Religieuse

DE

Québec

VOL. XV

Québec, 6 décembre 1902

No 16

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V.-A. HUARD

SOMMAIRE

Calendrier, 241. — Les Quarante-Heures de la semaine, 241. — Mort de M. l'abbé Colin, 242. — Pour la Tiare d'or, 242. — Chronique diocésaine, 244. — Erratum, 244. — Fondation à Saint-Romuald (Lévis) d'un monastère de Trappistines ou Cisterciennes, 245. — L'état d'âme de la France, 247. — Encore un mot sur la question du drapeau national, 249. — Bibliographie, 254.

Calendrier

| | | | |
|----|--------|-----|--|
| 7 | DIM. | †vl | II de l'Avent, 2 ^e cl. <i>semid.</i> <i>Kyr.</i> de l'Avent. Vêp. du suiv., mém. du dim. |
| 8 | Lundi | b | IMMACULEE-CONCEPTION , d'oblig., 1 ^e cl. Titul. de la Cathéd. <i>Kyr.</i> royal. II Vêp., mém. du suivant, O <i>Doctor</i> , et de la [férie.] |
| 9 | Mardi | b | S. Ambroise, évêque et docteur. (7). |
| 10 | Mercr. | b | JEUNE . Translation de la Ste Maison de Lorette, <i>abl. maj.</i> |
| 11 | Jedi | †b | S. Damase, pape. |
| 12 | Venl. | †b | JEUNE . De l'octave. |
| 13 | Samd. | r | Ste Lucie, vierge et martyre. |

Les Quarante-Heures de la semaine

7 décembre, Sainte-Anne de Beaupré. — 9, Couvent de Saint-Ephrem. — 10, Saint-Pierre-du-Sud. — 11, Saint-Aubert. — 13, Couvent de Saint-Casimir.

Mort de M. l'abbé Colin

Le vénérable M. Colin, supérieur de la Compagnie de Saint-Sulpice au Canada, est décédé dans la nuit du 27 au 28 novembre, à l'âge de 67 ans.

M. Colin était certainement l'un des membres les plus illustres du clergé canadien. Son mérite et sa valeur s'imposaient, et personne ne songeait à les discuter. Ce fut un homme puissant par les idées, par la parole et par les œuvres. Ces œuvres sont plus spécialement : l'université Laval à Montréal, et le collège Canadien à Rome. En d'autres termes, il a donné une impulsion très grande à la haute éducation, soit dans le monde laïque, soit dans le monde ecclésiastique.

Il fut l'un de nos grands orateurs de la chaire ; et, à ce titre, en particulier, ceux qui ont suivi les retraites qu'il prêcha, n'en perdront pas le souvenir de toute leur vie.

Les vertus sacerdotales ont brillé chez lui avec éclat, de même que ses qualités morales de sagesse et de dignité.

On dit parfois que la vieille France ne fait plus rien pour nous. Mais que pourrait-elle donc faire de plus pour ses fils d'outre-mer, quand elle leur donne des hommes comme M. Colin!

Nous recommandons aux prières de nos lecteurs l'âme du vénérable défunt, qui s'est tant dépensé au service de notre patrie.

Pour la Tiare d'or

LISTES DE SOUSCRIPTION REÇUES DU 24 AU 30 NOVEMBRE

Paroisse de Saint-Casimir ; Rév. J.-F. Dumais, Saint-Magloire (Bellechasse) ; Rév. L.-A. Grenier, Buckland (Bellechasse) ;
Paroisse de Saint-Anselme ; Rév. F.-X.-L. Blais, Fraserville ;
Paroisse de Saint-Joseph de Lévis ; Paroisse de Saint-Damase (Islet) ; Ecoles de la paroisse du Cap Saint-Ignace ; Rév. P.-P. Dubé, Sainte-Julie de Somerset ; Asile du Bon-Pasteur, Québec ;
Paroisse de Sainte-Perpétue ; Paroisse de Valcartier ; Frères

des
Beno
Beau
Rév.
Clair
Fran
Mgr
Trem
Ville
Paroi
Saint
Saint
ne de
roisse
Chât
Rév.
Chari
(Kam
Chico
Anast
M. O.
les, Q
P.-N.
Rév.
L'Islet
Rév.
Cartie
plain)
Québe
Québe
Parois
Rév. J
Rév. J
Henri
Bon-P
Saint-
Kenné
Parois
dré de

des Ecoles Chrétiennes, L'Islet; Rév. Th. Turcotte, Saint-Benoît-Labre; Asile Saint-Michel-Archange, Québec; M. T.-E. Beaulieu, Saint-Roch de Québec; M. J.-E. Plamondon, Québec Rév. J. Rouleau, Saint-Gédéon (Beauce); Paroisse de Sainte-Claire; Paroisse de Sainte-Famille, I. O.; Couvent de Saint-François (Beauce); Paroisse de Notre-Dame de Montauban; Mgr C.-O. Gagnon, Québec; Rév. J.-B. Soulard, Pointe-aux-Trembles; Rév. F.-X. Rochette, Saint-Damien; Rév. J.-B. Villeneuve, Charlesbourg; Rév. O. Blanchet, Rivière-à-Pierre; Paroisse de Saint-Raymond; Couvent des Sœurs de la Charité, Saint-Raymond; Paroisse de Saint-Ferréol; Dme P. Laberge, Saint-Basile de Portneuf; Rév. C.-F.-J. Bourque, Sainte-Jeanne de Neuville; M. P.-F. Réaume, Saint-Roch de Québec; Paroisse de Sainte-Justine (Dorchester); Dlle Léontine Lambert, Château-Richer; Couvent et élèves des Ursulines, Stanstead; Rév. N. Gagnon, Sainte-Flavie; Couvent des Sœurs de la Charité, Malbaie (Charlevoix); Dlle C. Talbot, Sainte-Hélène (Kamouraska); Rév. J. Gauthier, Chicoutimi; Hôtel-Dieu de Chicoutimi, pensionnaires et orphelins; Paroisse de Sainte-Anastasia (Mégantic); Rév. L.-A. Rousseau, Mastai, Québec; M. O. Poliquin, Jacques-Cartier, Québec; Hospice Saint-Charles, Québec; Paroisse de Saint-Ephrem de Tring; Chanoine P.-N. Thivierge, Québec; Rév. J.-E. Chamberland, Stoneham; Rév. L.-J. Gagnon, Sainte-Famille, I. O.; M. Michel Caron, L'Islet; Rév. Frère Célestius, Ecole des Maristes, Chicoutimi; Rév. J.-R. Desjardins, Mastai; Dlle Alb. Huard, Jacques-Cartier, Québec (2^e envoi); Paroisse de Saint-Narcisse (Champlain); M. J. Bureau, Hospice Saint-Antoine, Saint-Roch de Québec; Rév. J.-E. Montreuil, Montmagny; Dme N. Matte, Québec; M. E. Plamondon, Québec; Dlle Julie Marois, Québec, Paroisse de Saint-Paul de Montminy; Paroisse de Sillery; Rév. L.-A. Déziel, Beauport; M. et Mme L. Belleau, Lévis; Rév. J.-H. Fréchette, Saint-Malachie; Rév. F. Laliberté, Saint-Henri; Les élèves du Petit Séminaire, Québec; Couvent du Bon-Pasteur, Matane; M. J.-B. Dumont, Québec; Paroisse de Saint-François de Beauce; Dlle Alph. Dumas, Saint-Côme de Kennébec; Rév. B.-L. Chabot, Québec; Dlle J. Ladrière, Lévis; Paroisse de Mariahilf, Assa., T. N.-O.; Paroisse de Saint-André de Kam.; Paroisse de Sainte-Anne de la Pocatière (2^e

envoi); Paroisse de Sillery (2^e envoi); Couvent de N.-D. de Lévis; Paroisse de Frampton (Dorch.); Rév. L.-C. Lavoie, Percé; Paroisse de Saint-Prime, Lac Saint-Jean; Dlle J. Richard, Portneuf; M. P. Jobin, Ancienne-Lorette.

N. B. — Le montant total de la souscription pour la Tiare d'or est de \$ 1158.63.

Chronique diocésaine

QUÉBEC

— De dimanche à mardi, l'adoration des Quarante-Heures a eu lieu à la Basilique. S. G. Mgr l'Archevêque a célébré pontificalement la grand'messe d'ouverture. Le R. P. Courbon, des Missionnaires du Sacré-Cœur, a fait le sermon de circonstance montrant ce que Notre-Seigneur fait pour nous dans l'Eucharistie, et quels sont nos devoirs envers le Saint Sacrement. Ce sermon, de grand mérite, a paru faire une profonde impression sur l'immense auditoire.

Les décorations de la Basilique, durant ces jours de fête étaient absolument ravissantes de richesse et de bon goût. L'autel de l'Exposition offrait une illumination comme on voit rarement.

— Monseigneur l'Archevêque, en ces derniers temps, a continué sa visite canonique dans les diversés communautés religieuses de la ville.

— Demain, dimanche, le R. P. Caspar, Missionnaire du Sacré-Cœur, recevra l'ordination sacerdotale dans la chapelle du Couvent de Jésus-Marie, à Sillery.

Erratum

On a dû s'étonner de voir venir de « Rouen » (p. 226 de la dernière livraison) une dépêche annonçant à S. G. Mgr l'Archevêque la nomination du nouveau Délégué apostolique.

Comme on a dû le deviner, nous avons bien écrit « Rome »; mais, chemin faisant et par un de ces insondables mystères typographiques auxquels il est impossible de se soustraire complètement, le mot a subi la métamorphose que l'on a vue.

Fondation

Vendredi,
de New-York
Trappistines
de leur Ordre
endroits les
comté de Lév
tre sont relig
chœur; des ci
verses, et un

Voici leurs
de la maison
cèse de Rod
Bellot, du di
Joséphine Ma
MICHAEL, née
MARIE-EUGÉN
du diocèse de
née: Emélie
LALIE, professe
Montauban. S
tine Combe, d
converse, née:
St MARIE-NIV
diocèse de Rod

Elles viennent
Bonneval (Ave
maison-mère de
de Notre-Dam
très rapide, en
seize maisons d
maisons dans d
La maison-m
vasté par la Ré
ses ruines en 18

**Fondation, à Saint-Romuald (Lévis), d'un monastère
de Trappistines ou Cisterciennes**

Vendredi, le 21 novembre, est arrivée au Canada, par voie de New-York et Montréal, une colonie française de religieuses Trappistines ou Cisterciennes, dans le but de fonder une maison de leur Ordre. Elles ont choisi pour lieu de fondation un des endroits les plus charmants de la paroisse de Saint-Romuald, comté de Lévis. Elles sont venues au nombre de dix, dont quatre sont religieuses professes de chœur, et une novice de chœur; des cinq autres, quatre sont religieuses professes converses, et une novice converse.

Voici leurs noms : RÉVÉRENDE M. MARIE-JOSEPH, prieure de la maison de Saint-Romuald, née : Rosalie Fabre, du diocèse de Rodez. RVDE M. MARIE-ANTOINETTE, née : Marie Bellot, du diocèse de Rodez. RVDE M. MARIE-BENOIT, née : Joséphine Maricorn, du diocèse de Rodez. RVDE M. MARIE-MICHAEL, née : Eugénie Brunet, du diocèse de Viviers. SŒUR MARIE-EUGÉNIE, novice de chœur, née : Marguerite Masson, du diocèse de Rodez. SR MARIE-ERNESTINE, professe converse, née : Emélie Chevalier, du diocèse de Viviers. SR MARIE-EULALIE, professe converse, née : Eulalie Pouviel, du diocèse de Montauban. SR MARIE-JOSEPH, professe converse, née : Justine Combe, du diocèse d'Albi. SR MARIE-GERMAINE, professe converse, née : Germaine Pouviel, du diocèse de Montauban. SR MARIE-NIVAR, novice converse, née : Léonie Rousset, du diocèse de Rodez.

Elles viennent toutes directement de la maison-mère de Bonneval (Aveyron), du diocèse de Rodez, en France. Cette maison-mère de Bonneval fut fondée en 1875, sous le vocable de Notre-Dame du Sacré-Cœur, et a pris un développement très rapide, en particulier en France, où elle possède quinze ou seize maisons du même Ordre, sans compter plusieurs autres maisons dans divers pays.

La maison-mère de Bonneval est un ancien monastère dévasté par la Révolution, et que les Cisterciennes ont relevé de ses ruines en 1875.

Cet Ordre des Trappistines ou Cisterciennes s'est établi en France au 11^e siècle, de l'Ordre de saint Benoît, et a pris le nom de Citeaux, à raison du pays du même nom, que les premières religieuses Cisterciennes habitèrent d'abord en France. Après la Révolution de 1793, elles prirent le nom de Trappistines, qu'elles gardèrent jusqu'en 1895, époque à laquelle elles rachetèrent le berceau de l'Ordre, à Citeaux, et prirent de nouveau le nom de Cisterciennes.

Elles appartiennent à l'Ordre de saint Benoît et en suivent la Règle à la lettre.

Le but de l'Ordre des Cisterciennes est la prière et le travail manuel. Ces religieuses se lèvent habituellement à deux heures du matin pour chanter l'office divin.

Les Révérendes Sœurs Trappistines vivent de leur travail. Elles ne quêtent ni ne laissent quêter pour elles. Après avoir vécu de la culture de leur terre et payé leurs frais d'installation, elles ont la charitable ambition de venir en aide aux œuvres du diocèse si la Providence bénit leurs travaux. Elles accepteront les personnes qui désireraient entrer dans l'Ordre, aussitôt que le local le leur permettra.

Elles ont été conduites ici, au Canada, par la très révérende Mère Lutgarde, prieure de la maison-mère de Bonneval, qui devra retourner en France dans un mois, et laissera, comme première prieure de la maison de Saint-Romuald, la révérende Mère Marie-Joseph, auparavant sous-prieure de la maison de Bonneval.

A leur arrivée à New-York, elles furent reçues par un religieux Trappiste des Etats-Unis, qui les accompagna jusqu'à Montréal, où Dom Antoine, abbé d'Oka, en prit soin et les conduisit à Saint-Romuald, où elles arrivèrent le 21 novembre.

Aussitôt après leur arrivée, elles s'empressèrent d'aller présenter leurs hommages à M. l'abbé Richard, curé de la paroisse, qui les a accueillies avec grande bienveillance. Immédiatement après, elles se firent un devoir de se rendre à Québec, sous la conduite du très révérend Père Antoine, abbé mitré d'Oka, pour aller déposer aux pieds de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque leurs humbles hommages, et recevoir la bénédiction toute paternelle de celui qui sera désormais leur premier Père et Pasteur. De là, le même jour, 21 novembre, elles se

rendi
datio
l'hosj
sont
hôtes
Dame
qui e
gieuse
Dir
parois
sablir
et pro
tin, le
et con
petit,
mourir
Mar
dans l
Dan
la Traj
rempli
le révé
L'ins
et, auss
portion
Le d
tance d
avanta
« La
joyeuse
et le bi

Les je
la Char
sion. Pa

rendirent à Sainte-Anne de Beaupré, pour y mettre leur fondation sous la protection de la grande Sainte, et y reçurent l'hospitalité des Rvdes SS. Franciscaines Missionnaires. Elles sont retournées samedi à Saint-Romuald, où elles ont été les hôtes des révérendes Dames de la Congrégation de Notre-Dame, qui leur ont donné l'hospitalité avec générosité, et avec qui elles ont contracté d'indestructibles liens d'affection religieuse.

Dimanche, le 23 novembre, elles ont assisté aux offices de la paroisse, où elles ont édifié les fidèles, particulièrement par le sublime chant du *Salve Regina* à la manière trappistine, et provenant strictement du chant grégorien. Enfin, lundi matin, le 24, l'heure du départ a sonné, et elles ont pris, joyeuses et contentes, le chemin de leur nouveau cloître, pauvre et bien petit, pour y vivre misérablement, mais surtout pour y mourir saintement.

Mardi matin, le 25, l'abbé d'Oka a célébré la première messe dans la chapelle du nouveau cloître.

Dans le courant de la semaine dernière, le R. P. Cléophas, de la Trappe d'Oka, est venu se fixer auprès du monastère, où il remplira la charge d'aumônier. Un Frère convers résidera avec le révérend Père, pour l'assister.

L'installation présente des Trapistines n'est que provisoire, et, aussitôt que possible, on construira un monastère de proportions convenables.

Le domaine acquis par les religieuses est situé à peu de distance de l'église et de la gare du chemin de fer, et il est très avantageux au point de vue agricole.

« La petite colonie, nous écrivait-on dernièrement, est toute joyeuse, et rempli d'un zèle très ardent pour la gloire de Dieu et le bien de l'Ordre. »

X.

L'état d'âme de la France

(Extrait d'une lettre récente)

Les journaux vous auront renseigné sur les dispositions de la Chambre française. Du reste, ici, personne ne s'est fait illusion. Parmi les congrégations d'hommes, six seulement seront

patronées par le ministère, le reste sera certainement sacrifié : les Chartreux, les Trappistes, les FF. de Saint-Jean de Dieu et de Saint-Camille, les Pères Blancs et les Pères du Saint-Esprit. C'est un amortissement très adroit contre la protestation prévue du côté de Rome et de certaines portions de la France. Que voulez-vous que Rome dise ! Voyez, nous en laissons pour tous les goûts !! Quant aux congrégations de femmes, l'opinion publique fortement excitée obligera à des ménagements, ce sera plus long et moins rigoureux ; mais celles qui resteront seront frappées vigoureusement à la caisse, les impôts sont exorbitants, et il faudra bien en dépit de l'autorisation disparaître prochainement. — Au reste, vaut mieux vite que trop tard : car la résistance est éternée, personne n'ose rien entreprendre, et chacun vit péniblement en attendant la fin. Le clergé séculier n'ose pas s'adresser aux religieux pour la prédication et les confessions, par crainte des repréailles : nous sommes environnés d'espions, chacun se sent surveillé, c'est l'esclavage véritable.

Cette situation correspond à un état d'âme général : le Français qui revient après plusieurs années, se sent tout dépaycé : la révolution a fait son travail partout dans le peuple comme dans le clergé. Je ne parle pas de l'opulente bourgeoisie, qui en général est vicieuse ; mais c'est étrange la liberté d'allures et de langage que l'on constate chez nombre de prêtres ; le passage à la caserne est désastreux, c'est maintenant que l'on s'en aperçoit : notre clergé ancien serait confondu s'il voyait le sans-*façon* avec lequel on agit présentement. — Dans les campagnes même les mieux conservées, le peuple perd les bonnes traditions ; là encore le service militaire a fait son œuvre, en arrachant les jeunes gens à la vie de famille pour les précipiter dans les villes, où ils prennent en grand nombre des habitudes de débauche et de paresse. Aussi la plupart de ces jeunes gens, à la fin du service militaire, délaissent les campagnes pour les emplois et les plaisirs plus faciles de la ville. Ajoutez l'exploitation du pauvre par le riche, le patron donnant souvent un salaire ridiculement bas, exigeant un travail assidu, ne donnant pas même le repos du dimanche. J'ai vu à Corbeil une usine de 6000 hommes obligés de travailler 18 heures de suite pour obtenir l'après-midi du dimanche !!

Allez
telle sit
on est t
ral ; on
prouve
de ces j
Que
des affi
ment.
tolérés
coutum
culent
sieur, r
en plei
trice, el
tiquée j
vrai, es
tion pré

Il a fi
la *Véri*
il me f
me para
Le temp
cette dis
La ph
de cette
sur les j
Toute
répondre
le dernie

D'abo
M. Tardi

Allez parler de l'assistance à la messe, après cela ! En vérité, une telle situation crie vengeance, et vraiment à certains moments on est terriblement tenté de souhaiter un ~~la~~ bombardement général ; on comprend alors les progrès du socialisme, et sans l'approuver on ne peut se défendre d'une certaine pitié à l'égard de ces pauvres exploités !

Que le bon Dieu nous épargne un tel fléau ! J'ai été effrayé des affirmations impies que j'ai entendues parfois publiquement. Je n'aurais jamais cru que de tels blasphèmes fussent tolérés par les masses : nos députés en grand nombre sont coutumiers du fait, et dans les assemblées populaires ils ne reculent devant aucune audace ; et ils sont applaudis. Un monsieur, revenu avant-hier de Paris, me disait : « Nous sommes en pleine convention. L'on « aura besoin d'une loi persécutrice, elle sera bâclée en un « jour : car la majorité est domestiquée par le ministère, ce dernier fait ce qu'il veut » Si c'est vrai, espérons bientôt la guillotine !! Le fait est que la situation présente nombre d'analogies avec la défunte Commune.

Encore un mot sur la question du drapeau national

Il a fallu huit colonnes, le 22 novembre, à M le directeur de la *Vérité* pour répondre à mes cinq pages du 15 novembre ; il me faudrait quinze à vingt pages pour relever tout ce qui me paraît « relevable, » dans les huit colonnes du 22 novembre. Le temps et l'espace me font également défaut pour continuer cette discussion dans les proportions qu'elle a prises.

La plupart de nos lecteurs ont suivi, je pense, les deux côtés de cette polémique ; ils sont donc en mesure de se prononcer sur les points en litige.

Toutefois, il me sera bien permis, avant de me retirer, de répondre à deux ou trois des considérations renfermées dans le dernier article de M. Tardivel.

D'abord, je donne l'assaut à la forteresse inexpugnable que M. Tardivel prétend avoir élevée en opposition à mes idées.

Je vais citer tout au long cette argumentation de M. le directeur de la *Vérité*.

- Mais, dit M. l'abbé Huard, la *race* se confond avec le *pays*. Un drapeau des Canadiens-français sera nécessairement, et quoi que vous fassiez, le drapeau de la *province de Québec*; et dès lors il faut compter avec les Anglais et les protestants de cette province.

C'est là, si je ne me trompe, l'argumentation de mon adversaire.

Alors je lui dirai, très respectueusement : Soyez logique. Si vous prétendez, d'un côté, que le drapeau national des Canadiens-français sera nécessairement le drapeau de la province de Québec, intéressant autant les Anglais et les protestants de cette province que les Canadiens français, ne prétendez pas, d'un autre côté, que ce projet de drapeau est magnifique *in se*, mais irréalisable. Dites plutôt que le projet est non seulement irréalisable, mais *mauvais in se*. Condamnez carrément l'*idée*. En effet, si vous avez raison de dire que *race* et *pays* se confondent, alors ceux qui ont parlé d'un drapeau national pour les *Canadiens-français*, avec ou sans emblème religieux, ont absolument et radicalement tort, au point de vue théorique comme au point de vue pratique. Car c'est avoir grandement tort que de vouloir imposer un drapeau national *Canadien français* aux Anglais de la province — toute question d'emblème religieux mise de côté.

Alors pourquoi exprimez-vous l'espoir qu'il ne faudra pas attendre un grand nombre de siècles avant de faire choix d'un drapeau national, lequel choix, d'après votre théorie sur la confusion de la *race* avec le *pays*, serait une véritable injustice à l'égard des Anglais de la province de Québec ?

Je ne crois pas que vous puissiez donner une réponse claire et satisfaisante à cette question.

Pour renverser cet échafaudage, qui paraît solide, à première vue, il faut prouver que l'on peut, sans injustice à l'égard des Anglais de la province de Québec, adopter le drapeau que l'on a proposé pour drapeau national de la province de Québec et par suite des Canadiens-Français dont elle est la patrie propre.

Eh bien, quel est le drapeau que l'on a proposé, de divers côtés, pour drapeau particulier de la province de Québec ?

La couleur importe assez peu, et les minorités accepteront facilement là-dessus le choix de l'immense majorité.

Reste la question des emblèmes, celle qui peut offrir le plus de difficulté.

Dans les projets qui se sont fait jour jusqu'à présent, il est question des armes de la Province, d'une guirlande d'érable, et de la devise « Je me souviens. »

Pour ce qui est des armes de la province de Québec, elles « ont été assignées » par mandat de Sa Majesté la Reine

Victoria, de

Le Palais b

origine de

peut les dés

« D'or, à la

gardant, ac

en pointe d

fleurs de lis

notre nation

qui les a r

Quelle injus

à les conser

Quant à

sculptée « a

d'honneur »

caractère off

15 et 16.) —

çaise que les

J'ai déjà

qui existe

mes, distinc

Ce drapeau

les autorités

certain jour

tout autre s

Comme au

tout cela, j'a

étrangère n'

les voudrais

tholique su

peu près ser

comme les p

ple, à gauch

ou le monog

tique se gén

Si je ne n

« une répons

divel.

Victoria, daté de la Cour de Saint-James, le 26 mai 1868.» (Cf. *Le Palais législatif de Québec*, par M. E. Gagnon, p. 13.) Cette origine de nos armoiries est donc telle qu'aucun Anglais ne peut les désavouer. — Remarquons la composition de ces armes : « D'or, à la fasces de gueules chargée d'un lion d'or passant regardant, accompagnée en chef de deux fleurs de lis d'azur, et en pointe de trois feuilles d'érable sinopie tigées. » Voilà les *fleurs de lis* et les *feuilles d'érable*, des emblèmes distinctifs de notre nationalité française et canadienne ; et c'est l'Angleterre qui les a mises sur les armoiries de la province de Québec ! Quelle injustice, à l'égard des Anglais nos compatriotes, y a-t-il à les conserver ?

Quant à la devise « Je me souviens, » que l'on peut voir sculptée « au centre de l'entablement du portique de l'entrée d'honneur » du palais législatif de Québec, elle « a revêtu un caractère officiel » le 9 février 1883. (Ouvrage déjà cité, pages 15 et 16.) — Voilà encore un souvenir de notre origine française que les Anglais acceptent parfaitement.

J'ai déjà parlé d'un drapeau blanc de la province de Québec qui existe depuis plusieurs années, et qui porte tous ces emblèmes, distinctifs pour la plupart de notre nationalité française. Ce drapeau est, au moins d'une manière implicite, adopté par les autorités de la Province et de sa capitale. Je l'ai même vu, certain jour de fête de l'été dernier, arboré à l'exclusion de tout autre sur l'hôtel de ville de Québec.

Comme aucun Anglais n'a encore manifesté son déplaisir de tout cela, j'ai droit de conclure que nos compatriotes de race étrangère n'y voient pas d'injustice commise à leur égard. Je les voudrais aussi conciliants sur l'apposition d'un emblème catholique sur notre drapeau ! (Sur ce drapeau, ou un autre à peu près semblable, de la province de Québec, les associations comme les particuliers pourraient très bien ajouter, par exemple, à gauche des armes et près de la hampe, en haut, l'image ou le monogramme du Sacré-Cœur ; et j'espère que cette pratique se généraliserait bientôt.)

Si je ne me fais pas illusion, j'ai donné dans ce qui précède « une réponse claire et satisfaisante » à la question de M. Tardivel.

J'ai désigné un « vénérable » correspondant de l'*Oiseau-Mouche* comme ayant le premier exprimé l'opinion que j'ai soutenue dans cette discussion. Cela inspire à M. Tardivel la réflexion que voici :

Etant données les attaches bien connues qui liaient jadis si étroitement M. l'abbé Huard à l'*Oiseau-Mouche*, il est tout à fait dans l'ordre des choses possibles que le « vénérable » correspondant du petit journal soit M. l'abbé Huard lui-même !

Je suis chagrin de voir que M. Tardivel puisse me croire capable de recourir à de pareils procédés.

J'ignore absolument quel est le personnage que l'*Oiseau-Mouche* a désigné comme son « vénérable correspondant. »

Et maintenant, écrit M. Tardivel, je veux régler un compte personnel avec M. l'abbé Huard et répondre à une petite perfidie à mon égard qu'il a su glisser dans cette discussion :

« Il y a longtemps, dit-il, que l'on connaît l'existence du libéralisme catholique ! Je me rappelle toujours les vigoureuses campagnes que fis jadis M. Tardivel contre cette erreur »

La perfidie, très voulue, est dans le mot *jadis*. C'est dire, presque formellement, que je ne combats *plus* le *libéralisme catholique*, ou, pour parler correctement, le *catholicisme libéral*.

Eh bien ! je mets M. Huard au défi de prouver ce qu'il insinue, savoir que j'ai changé d'attitude à l'égard de cette erreur.

Pourquoi donc prendre les choses si tragiquement ! Vrai, cela fait — presque pas, mais un peu, tout de même, — penser à une teinte légère de pessimisme.

Il n'y a pas, je crois, un numéro des 22 volumes de la *Vérité* que je n'aie lu. Or, à tort ou à raison, je suis sous l'impression que ce fut « jadis » que M. Tardivel mena de *vigoureuses campagnes* contre le catholicisme libéral ; mais cette assertion n'exclut pas du tout les *combats* qu'il a continué de livrer depuis contre cette erreur. Voilà tout ce qu'il y avait dans mon « perfide » et pauvre petit *jadis*. Quant à la question de savoir si M. Tardivel aurait dû, ou non, renouveler ses *campagnes* de *jadis*, je n'avais et je n'ai encore aucune raison de l'introduire dans cette polémique.

Voici, pour finir sur une question de discipline militaire, le dernier alinéa de l'article de M. Tardivel :

Si, s
soldats :
prendre
ainsi ha

Un c
d'une p
pes pou
heures
peloton

P. S.
lettre r
« Elle v
encoura
prise su

Je po

convers

j'ai expi

même a

m'eût d

irréalis

décoré

tout cel

aucune

exemple

tingué u

suit : «

ticable.

ques an

rait ma

cet extr

26 nove

saurait j

En outr

puyer si

risent à

desquels,

curés et

Donc,

Quand

Si, sur un champ de bataille, un officier de l'état-major disait aux soldats : « Voilà une position qu'il serait, certes, très avantageux de prendre, mais le projet est *irréalisable* ; » croit-on que des troupes ainsi haranguées se porteraient en avant avec une nouvelle ardeur ?

Un officier qui, jugeant *irréalisable* le dessein de s'emparer d'une position avantageuse, lancerait tout de même ses troupes pour prendre cette position, passerait dans les vingt-quatre heures par le conseil de guerre, pour aboutir soit en face du peloton d'exécution soit à l'asile d'aliénés.

V.-A. H., ptre.

P. S. — La *Vérité* publiait, samedi dernier, un extrait d'une lettre reçue par son directeur. Une note disait de cette lettre : « Elle vient d'un religieux. » Et, dans sa lettre, le « religieux » encourage M. Tardivel à persévérer dans la position qu'il a prise sur la question du drapeau national.

Je pourrais, moi aussi, publier des extraits de lettres et de conversations approuvant sans restriction le sentiment que j'ai exprimé sur cette même question. Ces approbations m'ont même affligé ; car j'aurais mieux aimé que de toutes parts on m'eût dit que je me trompe entièrement, lorsque je trouve irréalisable le projet de faire adopter ici un drapeau national décoré du Sacré-Cœur. — Toutefois je n'ai rien publié de tout cela, parce que ces témoignages n'ont pour le public aucune valeur quand on ne sait pas de qui ils viennent. Par exemple, quand même je dirais que j'ai reçu d'un curé très distingué une lettre où, à propos de notre polémique, on lit ce qui suit : « C'est une nouvelle preuve qu'il (M. Tardivel) est impraticable. Si N.-S. Jésus-Christ venait de nouveau passer quelques années sur la terre, soyez sûr qu'il (M. Tardivel) trouverait matière à critique ; » quand même, dis-je, je publierais cet extrait authentique d'une lettre authentique et datée du 26 novembre, cela n'aurait aucune valeur, parce que l'on ne saurait pas de qui vient cette appréciation quelque peu hardie. En outre, si les journaux catholiques se permettent de s'appuyer sur des approbations anonymes de ce genre, ils autorisent à faire de même les journaux sectaires, dans les officines desquels, d'ailleurs, on ne se gêne pas de fabriquer les lettres de curés et de religieux dont l'on a besoin pour tromper les naïfs.

Donc, M. Tardivel publie une lettre d'un « religieux. »

Quand on voit que la *Vérité*, sur la question débattue,

a l'approbation d'« un religieux, » on se dit : Lisons cela ! On ne sait pas . . . Ce religieux-là, c'est peut-être le P. Hudon, S. J., ou le P. Alexis, capucin, ou le P. Tourangeau, O. M. I., ou le P. Rondot, dominicain . . .

Eh bien, on se trompe !

Ce religieux, qui a écrit à M. Tardivel pour lui exprimer son adhésion, n'appartient pas à la partie dirigeante des Ordres religieux. Ce n'est qu'un humble Frère coadjuteur. — Certes, j'ai grande admiration et grand respect pour ces personnes qui, dans la vie cachée et souvent au milieu de travaux pénibles, pratiquent les vertus jusqu'à un degré parfois héroïque. Mais enfin, ce n'est pas dans ces milieux — de Frères cuisiniers, balayeurs, etc. — tout admirables et méritants qu'ils soient, que l'on a accoutumé d'aller chercher des appréciations et des jugements sur ce qui est possible ou impossible dans tel ou tel état de société d'un pays.

Hélas ! J'ai peur que mon ami de la *Vérité*, à force de scruter et de soigner les plaies de ces scélérats de « bleus » exploiters de religion, ne se soit malheureusement inoculé un petit germe de leur terrible maladie ! Ce serait désolant.

J'ajouterai que l'action de M. Tardivel, qui pour appuyer sa thèse a recours à un témoignage dont toute l'autorité tient à son anonymat, n'est pas de nature à me jeter dans le « lyrisme » dont, paraît-il, je subis parfois les atteintes.

V.-A. H., ptre.

—————

A notre grand regret, nous nous voyons forcé, par l'abondance des matières, à retarder d'une semaine la publication de la seconde partie du sermon de M. l'abbé Lindsay.

—————

Bibliographie

—

— **Les Vertus morales, Instructions pour le Carême**, par S. E. le cardinal PERRAUD, évêque d'Autun, membre de l'Académie française. Un volume in-12. Prix : 2 fr. (Librairie

Doumic
et Kir

Le r
de l'Or
démici
pétitio
vient d
deux p
de Mgr
traitem
persécut

C'est
Dounic
lui no
monde,

L'au
struction

En v

1° L

face du
et les e
qui ton
rage ! »
premièr

2° L

relatio
dans l'

qu'elle
l'éloque
profond

d'Aquin

3° L

velle Ir
non me

tour la
influen

veloppe
de fami
ment p

Douniol, 29, rue de Tournon, Paris ; et chez Garneau, Pruneau et Kirouack, libraires à Québec.

Le nom du cardinal Perraud est connu. — Prêtre éminent de l'Oratoire, professeur à la Sorbonne, évêque d'Autun, académicien, cardinal, et récemment l'un des 74 signataires de la pétition de l'épiscopat français au Parlement, on sait qu'il vient d'être pris à partie par le gouvernement lui-même pour deux phrases travesties de son éloquent discours du centenaire de Mgr Dupanloup, ce qui lui a valu la suppression de son traitement ; et du coup, le voilà à la tête des évêques le plus persécuté et le plus en vue.

C'est une coïncidence, à l'heure même où l'ancienne maison Douniol, éditeur des œuvres du vaillant évêque d'Orléans (qui, lui non plus, ne fut le courtisan d'aucun pouvoir de ce monde), édite un nouvel ouvrage de l'éminent évêque d'Autun.

L'auteur l'intitule modestement : *Les Vertus morales*, instructions pour le Carême.

En voici donc les titres :

1° *Le Courage ou la Force*. — C'est de Rome même, en face du Forum, du Colisée et du Vatican, lorsque les « hommes et les choses, l'histoire d'hier et celle d'aujourd'hui, les pierres qui tombent, et les papes qui restent debout, lui criaient : Courage ! » que l'éminent évêque, a écrit pour ses diocésains cette première Instruction.

2° *La Justice*. — Deuxième instruction. — Ce qu'elle est, les relations qu'elle nous fait avec l'ensemble des êtres, sa place dans l'économie de la religion et de la morale, les obligations qu'elle nous impose, voilà de grandes et fécondes idées que l'éloquent évêque développe ici avec l'ampleur des plus profonds philosophes et des plus célèbres théologiens, Thomas d'Aquin à leur tête.

3° *La Sagesse ou Prudence*. — Trois parties dans cette nouvelle Instruction avec des titres peut-être plus accessibles, mais non moins remplies de la plus haute doctrine. Ainsi, tour à tour la grandeur de son origine, l'excellence de sa nature, son influence sur nos destinées, permettent au docte Prélat le développement de ces grandes maximes que tout homme, chef de famille, patron ou gouvernant, devrait méditer fréquemment pour les mettre en pratique.

4° *La Tempérance.* — Ici encore trois chefs d'idées : les divers aspects de cette vertu, son rôle dans notre vie, le parti qu'en a tiré l'Eglise pour la grandeur et le bonheur de l'humanité ; voilà un sujet si profondément étudié qu'on ne saurait soupçonner, si on ne l'avait lu, toute l'ampleur qu'il présente.

5° Enfin l'*Idee du devoir aux forgerons du Creusot.* — Comme l'éminent orateur a mis en lumière cet admirable texte de l'Ancien Testament, qui célèbre le forgeron et son enclume ! et aussi, comme ont été fécondes sur ses lèvres ces deux pensées développées en un tel lieu et pour de tels hommes : Le devoir ne recule devant aucun sacrifice ; son entier accomplissement ne permet de rien omettre pour le conduire à toute la perfection possible !

Tel est ce livre, dont les grands sujets conviennent si bien à l'heure présente ; et où le vénérable cardinal, à la fois évêque et académicien, arrivé bientôt à ses soixante-quinze ans, nous réapprend à tous, prêtres et chrétiens, hommes de la religion ou de la société, comment il faut entendre le Courage, la Justice, la Sagesse, la Tempérance, l'Idee de Devoir, en un temps, hélas ! où l'ennemi de notre foi « travaille sans relâche à déchristianiser notre pays, en essayant de masquer tous ses attentats contre nos consciences chrétiennes, sous le beau nom de liberté : *Quasi velamen habentes malitiae, libertatem.*

Nous lirons donc ce livre, nous en pratiquerons les imprescriptibles enseignements. E.

—REVUE DU MONDE INVISIBLE (5e année). Paraît tous les mois. — Abonnement : 10 fr. par an. DIRECTEUR, Mgr E. MÉRIC, 29, rue Tournon, Paris.

Sommaire de la livraison de novembre :

Marie-Alacoque (Mgr E. Méric) — Sur la baguette divinatoire (Dr A. Battandier). — La biologie et la psychologie (Dr Grasset) — Les nouvelles radiations (Fr. Hilaire, de Barenton) — L'extériorisation de la pensée (A. de Rochas) — Du monde invisible (Hipp. de Barrau) — Variétés — Tribune de nos lecteurs.

La jeunesse est une fortune qui appartient à tout le monde, aux riches comme aux pauvres, mais qui ne reste dans les mains de personne.